

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE

A
DAKAR

CAMPAGNE BOURSIERE 2018/2019 **CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES**

DATE LIMITE DE DÉPÔT : 21 SEPTEMBRE 2018

Brochure d'information, formulaire et liste des pièces à fournir disponible sur le site internet du Consulat Général de France à Dakar : <http://www.ambafrance-sn.org/bourses-scolaires>

CONDITIONS D'ACCES :

- LE PARENT DEMANDEUR DOIT **IMPÉRATIVEMENT** ÊTRE INSCRIT AU REGISTRE DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A DAKAR, OU ÊTRE RATTACHÉ A L'ENFANT DEMANDEUR.
L'ENFANT DOIT IMPÉRATIVEMENT:
- ÊTRE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE ET INSCRIT AU REGISTRE DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE DU CONSULAT GÉNÉRAL
- RÉSIDER AU SÉNÉGAL AVEC AU MOINS L'UN DE SES DEUX PARENTS,
- ÊTRE AGÉ D'AU MOINS 3 ANS AU 31/12/2018,
- FRÉQUENTER UN ÉTABLISSEMENT HOMOLOGUÉ PAR LE MINISTÈRE FRANÇAIS DE L'ÉDUCATION NATIONALE, (*LISTE DISPONIBLE AUPRES DU BUREAU DES BOURSES DU CONSULAT GENERAL*) **ET ÊTRE ASSIDU AUX COURS.**

LES DOSSIERS DÉPOSÉS HORS DÉLAI SERONT JUGÉS IRRECEVABLES

DEPOT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS : Vous devez vous connecter sur le site internet du consulat général de France à Dakar.

Dans la rubrique « **accès rapide** » à droite de l'écran, un lien vous permettra d'avoir accès à un calendrier qui vous proposera de choisir la date du rendez-vous mais aussi l'heure à laquelle vous souhaitez être reçu.